



RENFORCEMENT D'OUVRAGES

Notre activité dans la transformation, la rénovation ou encore la mise aux normes des ouvrages existants nous a permis de développer un réel savoir-faire dans la pose de Béton Fibré Ultra-hautes Performances (BFUP) et la pose de renforts en lames de carbone.

Depuis plusieurs années, nous travaillons en étroite collaboration avec les différents fournisseurs afin d'optimiser l'utilisation et la mise en œuvre de ces produits, nous positionnant comme **leader sur ce domaine.**

BÉTON FIBRÉ ULTRA-HAUTES PERFORMANCES (BFUP)

Le BFUP est aujourd'hui de plus en plus fréquemment utilisé pour le renforcement d'ouvrages existants. Depuis quelques années, certains architectes l'ont également intégré à leur palette, utilisant ses performances exceptionnelles pour créer des ouvrages hors du commun (MuCem à Marseille, Passerelle de la paix à Séoul, Fondation Louis Vuitton...).

- Durabilité 100 fois supérieure aux bétons ordinaires
- Performances mécaniques 8 à 10 fois plus élevées que celles du béton
- Etanchéité





Nous disposons de 2 ateliers de production mobile intégrant des malaxeurs performants, modifiés et optimisés pour la production du BFUP.

Fort de nos expériences, nous proposons à nos clients **une très large gamme de solutions** mettant en œuvre ces produits.

Quelques références :

- Renforcement d'ouvrage d'art (Viaduc, tablier de pont, parapets...) : Viaduc de Moudon (VD) : 100 m³
- Renforcement de dalles (Parking, Bâtiments,...) : UBS Rhône 8 (GE) : 140 m³
- Etanchéité, renforcement au poinçonnement : Parking de Versoix (GE) : 40 m³
- Construction neuve en éléments préfabriqués en BFUP : Passerelle du Martinet (VD) : 30 m³

LES LAMES CARBONE

L'encollage de lamelles ou tissus carbone, intervient parfois en complément de renfort en BFUP. Il peut également être utilisé seul dans les cas suivants :

- Augmentation des capacités portantes
- Endommagement des éléments de structures
- Création de trémies
- Renforcement parasismique
- Mise en conformité normative
- Résistance mécanique insuffisante

Le recours à ce principe de renforcement offre de fait plusieurs avantages :

- Une facilité de mise en œuvre
- Une excellente durabilité
- Une totale compatibilité avec une protection au feu

Trois de nos équipes sont spécialisées dans la pose de ces renforts. Elles pourront ainsi répondre efficacement **aux demandes spécifiques de nos clients.**

